

Le code de bonne conduite de Tenderbee définit les comportements éthiques que doivent adopter tous les Utilisateurs de Tenderbee. Notre entreprise repose sur des valeurs de transparence, d'échange et de confiance, raison pour laquelle notre code se base sur le principe de respect que nous estimons essentiel à la bonne entente entre les Utilisateurs. Nous comptons donc sur chacun d'entre vous pour la bonne mise en application de ce code.

## LES CINQ COMMANDEMENTS DU MAÎTRE D'OUVRAGE

- 1. Je suis honnête et transparent dans les données que je communique à Tenderbee.
- 2. Je **respecte** mon interlocuteur.
- 3. Je veille à rester **poli** et aimable.
- 4. Je **suis présent** lorsque je fixe un rendez-vous. Si un empêchement ou une modification devait survenir, les Utilisateurs se doivent de prévenir leur interlocuteur dans les plus brefs délais.
- 5. Je **réfléchis** sérieusement à ma volonté de réaliser des travaux avant d'effectuer mon appel d'offre.
- 6. Je profite des questions que Tenderbee me pose pour réfléchir sérieusement à tous les choix que je veux faire afin de transmettre **une demande claire, précise et définitive** à l'Entrepreneur général.
- 7. J'**évalue** de manière honnête et objective la prestation de mon interlocuteur. En cas de problème, je veille à contacter mon interlocuteur pour tenter de résoudre le différend.

